ewetα
Toute la différence est là

lesetα.be

Des marchés publics éthiques à valeur ajoutée ?

Faites appel aux Entreprises de Travail Adapté !

Janvier 2022

Ces pages s’adressent à tous les mandataires et techniciens impliqués de près ou de loin dans la politique d’achats des organismes soumis aux règles spécifiques des marchés publics.

Faites le choix de transformer vos dépenses publiques en outils politiques pour favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap.

En améliorant l’accès à vos marchés publics aux entreprises de travail adapté (qui mettent à l’emploi des travailleurs en situation de handicap), vous rendez vos marchés socialement plus responsables et durables. Sans diminuer vos exigences.
A nos côtés, exercez une politique d’achat plus socialement responsable et durable.

Cette brochure vous permettra d'appréhender les différentes actions qui vous permettront de faciliter l'accès aux ETA dans vos marchés publics. Il s'agit d'une vulgarisation de la législation actuellement en vigueur (janvier 2022).

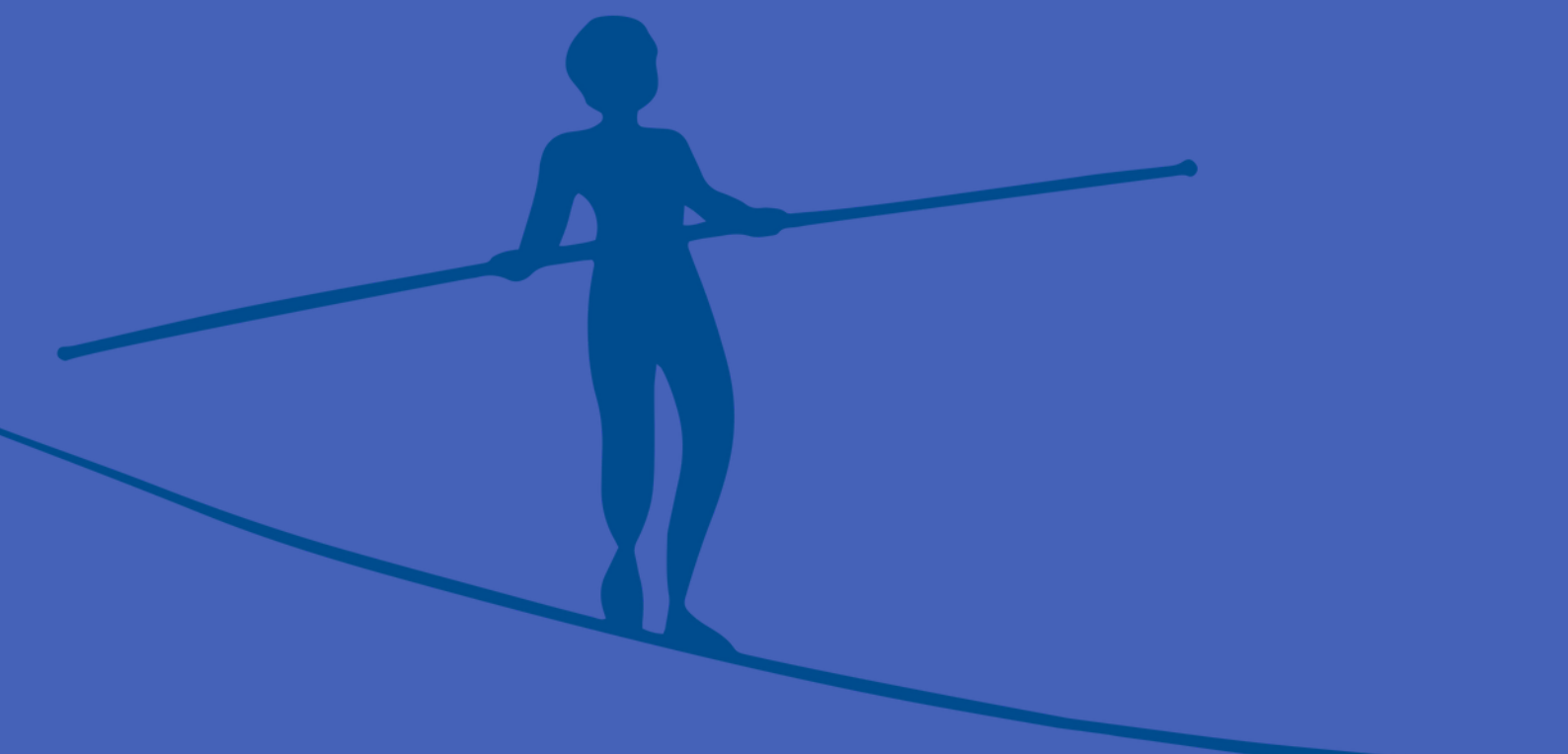

Sommaire

Pourquoi faire appel aux ETA lors de marchés publics ? 4

- Les ETA, des entreprises modernes et adaptatives 4
- Les ETA en quelques chiffres 6
- Les ETA pour le respect de votre quota d'emploi de personnes en situation de handicap 7

Comment favoriser l'appel à une ETA dans vos marchés publics ? 8

- Les procédures 8
- Les clauses sociales 11
- Autres procédures, informations et ressources 14

Quelles activités des ETA pour vos marchés publics ? 15

Liste des Entreprises de Travail Adapté 15

- En Brabant Wallon 16
- En Province du Hainaut 17
- En Province de Liège et Communauté germanophone 19
- En province du Luxembourg 21
- En province de Namur 23

L'Eweta, la Fédération des Entreprises de Travail Adapté 25

Pourquoi faire appel aux ETA lors de marchés publics ?

Les ETA, des entreprises modernes et adaptatives

Dans une société où l'on s'interroge de plus en plus sur les bienfaits du local et de l'humain, une société qui souhaite que chacun ait sa place et s'épanouisse en tant que citoyen, les Entreprises de Travail Adapté (ETA) font figure d'exemple !

Ces entreprises d'économie sociale, créées sous forme d'ASBL ou de coopérative à finalité sociale, poursuivent un objectif principal : assurer à toute personne en situation de handicap la possibilité d'exercer un travail utile et rémunérateur dans un environnement adapté.

Présentes aux quatre coins de la Wallonie, ces entreprises locales sont actives dans de nombreux domaines d'activité qui peuvent rencontrer les demandes des pouvoirs adjudicateurs (parcs et jardins, mailing, nettoyage, construction, impression, ...).

Reconnues et agréées par la Région Wallonne, les Entreprises de Travail Adapté ajoutent de la valeur ajoutée à vos marchés publics en mettant en oeuvre des valeurs d'égalité des chances et d'inclusion.

« Le handicap, la différence sont une forme de singularité, qui met en avant d'autres qualités insoupçonnées»
Auteur inconnu

Relever les qualités d'un public pourtant fragilisé et offrir un emploi durable et de qualité, c'est le quotidien des Entreprises de Travail Adapté, qui travaillent chaque jour à la transformation de la « différence » de leurs travailleurs en une force interne pour l'entreprise. Pour cela, outre leur rôle d'employeurs chargés d'adapter individuellement chacun des postes de travail à leur personnel, les ETA fournissent à leurs travailleurs un encadrement personnalisé et un service d'accompagnement social permettant à ces personnes « extra-ordinaires » une stabilité aussi bien financière que sociale et relationnelle.

« L'équilibre est dans la juste mesure des forces en présence »
Auteur inconnu

Les ETA performent dans une position d'équilibriste : d'un côté, leur

mission sociale prioritaire est de fournir un emploi de qualité à des personnes fragilisée sur le marché de l'emploi ordinaire en leur offrant les mêmes droits qu'un travailleur normal. De l'autre côté, les emplois en entreprises de travail adapté ne peuvent se maintenir sans une nécessaire performance économique et une qualité de service reconnue par leurs clients. Vous trouverez auprès des ETA des partenaires professionnels de hautes compétences qui répondent à vos besoins avec le même professionnalisme, la même qualité qu'une entreprise classique mais avec une volonté ferme d'offrir un emploi aux personnes en situation de handicap.

« L'équilibre demande des réajustements constants pour maintenir sa stabilité »
Auteur inconnu

Ce précieux équilibre où les ETA évoluent, demande des ajustements constants de la part de ces entreprises. Le secteur est actuellement en pleine mutation et les Entreprises de Travail Adapté n'ont pas attendu pour se retrousser les manches afin de pouvoir relever les défis qui les attendent.

Leur recherche d'adaptabilité au marché économique mais également à leur personnel plus fragilisé leur confère une grande capacité d'adaptation également dans la réalisation de leurs activités. La plupart des Entreprises de Travail Adapté sont en effet pluriactivités permettant une collaboration avec leurs clients publics et privés dans de nombreux domaines. Vous seriez étonnés de voir la multitude de services qu'une ETA peut vous fournir et de constater les nouvelles activités qu'elles peuvent mettre en place pour vous servir au mieux. Vos demandes en termes de marchés publics aujourd'hui trouveront très certainement réponses dans les ETA demain !

Les ETA en quelques chiffres

54
ETA wallonnes

- 22 ETA en Province du Hainaut
- 10 ETA en Province de Liège
- 9 ETA en Province de Namur
- 7 ETA en Province du Luxembourg
- 3 ETA en Brabant Wallon
- 3 ETA en Communauté germanophone

10.250
emplois

8.500 travailleurs en situation de handicap :

- Handicap mental : 46%
- Handicap physique : 39%
- Handicap sensoriel : 4%
- Handicaps multiples : 11%

+ 250
activités

Les ETA sont pluriactivités afin de permettre à tous leurs travailleurs et travailleuses d'être actifs dans un emploi adéquat, tenant compte de leurs qualifications et des handicaps très variés.

500
millions d'euros

De chiffres d'affaires pour l'année 2020

Les ETA pour le respect de votre quota d'emploi de personnes en situation de handicap !

Au-delà du choix qui se pose, lors d'achats publics, à tout pouvoir adjudicateur en termes de responsabilité sociétale, les Entreprises de Travail Adapté permettent de répondre au quota d'emploi de personnes en situation de handicap dans les administrations.

Les institutions publiques (communes, provinces, administrations, ...) sont en effet soumises au respect de quota d'engagement de personnes en situation de handicap. En faisant appel aux ETA, vous démontrez non seulement les valeurs d'inclusion de votre administration, mais vous remplissez également en partie votre obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap !

En effet, même si ces quotas peuvent différer selon les régions, toutes les réglementations s'accordent sur le fait que le recours aux entreprises de travail adapté peut être valorisé puisqu'il s'agit d'une manière indirecte de mettre à l'emploi des personnes en situation de handicap.

- ***Pour les Communes, les Provinces, les CPAS et les Associations de Services Publics de Région Wallonne :***

L'arrêté du 7 février 2013 fixe le quota d'emploi de personnes en situation de handicap à 2,5% avec 50% de l'obligation qui peut être rencontrée via les marchés publics confiés aux ETA.

- ***Pour les Communes et CPAS de Bruxelles :***

Les ordonnances du 2 février 217 et du 27 mars 2018 fixent également le quota d'emploi de personnes en situation de handicap à 2,5% avec 50% de l'obligation qui peut être rencontrée via les marchés publics confiés aux ETA.

- ***Pour l'administration flamande :***

Le texte de l'arrêté prévoit que chaque ministre définit son quota pour son administration.

- ***Pour les institutions fédérales :***

L'arrêté du 5 mars 2007 et la loi du 3 septembre 2017 fixe le quota à 3% dont 1/3 de l'obligation peut être rencontrée via les marchés publics confiés aux ETA.

Comment favoriser l'appel à une ETA dans vos marchés publics ?

Les procédures pour vos marchés publics

- ***La procédure des marchés dits de «faible montant»***

La procédure des marchés publics de faible montant est une procédure particulièrement souple qui peut s'appliquer aux marchés publics dont le montant estimé HTVA est inférieur à 30.000€.

Ce type de marchés peut être conclu par ce que l'on appelle communément une «facture acceptée». Elle est généralement utilisée pour des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services non réguliers.

Pour faire appel aux entreprises de travail adapté (ETA), envoyez-leur votre marché public. Plusieurs ETA de votre région réalisent sûrement ce type de service, ce qui vous garantit, par ailleurs, une concurrence suffisante.

Plus d'infos sur cette procédure ?

N'hésitez pas à consulter le site : https://marchespublics.wallonie.be

- ***La procédure négociée sans publication préalable***

La procédure négociée sans publication préalable est celle dans laquelle un pouvoir adjudicateur demande une offre aux opérateurs de son choix. Il peut également négocier les conditions du marché avec l'un ou plusieurs d'entre eux.

Ce type de procédure est limité aux marchés de travaux ou de services pour lesquels la dépense à approuver est inférieure à 140.000€ HTVA. Pour les marchés de "Services de placement et de fournitures de personnel", le seuil de cette procédure passe à 215.000€ HTVA.

Au-delà de ces seuils, d'autres procédures ou l'ajout de clauses sociales est possible pour faire appel aux ETA.

Envoyez donc votre marché public aux ETA. Plusieurs ETA de votre région réalisent sûrement le type de service que vous cherchez, ce qui vous garantit, par ailleurs, une concurrence suffisante.

Plus d'infos sur cette procédure ?

N'hésitez pas à consulter le site : https://marchespublics.wallonie.be

- ***La procédure concurrentielle avec négociation***

Il s'agit d'une procédure pour laquelle tout opérateur économique peut demander à participer en réponse à un appel à la concurrence mais dans laquelle seuls les candidats sélectionnés peuvent présenter une offre, les conditions du marché étant ensuite négociées avec les soumissionnaires.

Dans le cadre d'un marché public, une clause sociale est un outils qui permettra aux ETA d'être privilégiées (cfr. partie Clauses sociales) pour autant que le montant estimé du marché est inférieur au seuil de publicité européenne, actuellement fixé à 240.000€ HTVA pour les marchés de fournitures et de services. Concernant les marchés de travaux les seuils sont de 750.000€ HTVA pour la Région bruxelloise et d'un million d'euros HTVA pour la Région Wallonne.

A SAVOIR !

Parce qu'elles constituent une manière de répondre à votre obligation d'emploi de personne en situation de handicap tout en vous fournissant un travail de qualité, faites appel aux Entreprises de Travail Adapté lors de vos marchés publics ! Les ETA peuvent par ailleurs répondre aussi bien à des marchés publics de fournitures, services ou travaux.

- ***L'allotissement de vos marchés publics***

L'allotissement permet au pouvoir adjudicateur le découpage en lots des marchés susceptibles d'être attribués séparément, en principe, en vue d'une exécution distincte.

Le fractionnement peut se faire sur base géographique, fonctionnelle ou technique mais aussi qualitative ou quantitative. Chaque soumissionnaire peut remettre offre pour un ou plusieurs lots.

Si vous procédez à l'allotissement de vos marchés, vous facilitez l'accès à ceux-ci aux ETA que ce soit en termes de participation à la passation qu'en termes d'exécution du marché (Cfr. Partie « Clauses sociales »).

L'allotissement permettra également de rencontrer les spécificités des ETA. En effet, la taille des lots pourra être mieux adaptée à leurs capacités de production et le contenu des lots pourra mieux être adaptés à leurs spécialisations.

Enfin, notez que pour les marchés dont le montant estimé dépasse 140.000€ HTVA, vous devez envisager l'allotissement ou devez justifier son impossibilité de le faire.

En vous conformant à cette obligation d'allotissement pour les marchés supérieurs à 140.000€ HTVA, vous faciliterez également l'accès à vos marchés aux ETA.

Exemples d'allotissement

Un marché de création de documents pour une commune peut demander aussi bien un travail de rédaction ou d'infographie (généralement réservé aux agences de communication) qu'un travail d'impression ou de distribution. Allotir ce marché peut permettre à une Entreprise de Travail Adapté active dans l'impression ou le mailing de réaliser cette partie du marché public.

Un marché de pavage ou de dallage peut parfois concerner des surfaces très étendues ou peut requérir des aménagements techniques qui ne sont pas du ressort d'une ETA.

L'allotissement des techniques ou la division du marché en zones plus réduites peut permettre à une ETA de répondre plus facilement à une partie de votre marché.

Notez que comme dans le privé, les Entreprises de Travail Adapté sont concurrentes mais peuvent travailler en partenariat selon la taille, le lieu d'exécution et les spécificités du marché.

Favoriser l'accès aux ETA en utilisant des clauses sociales

Complémentairement à l'objet initial du marché (de travaux, de fournitures ou de services), un pouvoir adjudicateur peut ajouter un aspect sociétal à un marché public qu'il initie et ainsi le doter de considérations environnementales, sociales ou éthiques.

Les clauses sociales s'inscrivent dans ce sens. Elles poursuivent un objectif de formation, d'insertion ou d'intégration de demandeurs d'emploi, d'apprentis, de stagiaires, d'apprenants ou de personnes en situation de handicap. Elles favorisent de plus, les entreprises employant un personnel fixe et expérimenté. Concernant les ETA, il est possible d'ajouter trois types de clauses sociales :

- ***La clause de réservation d'accès à la procédure de passation aux ETA***

Vous pouvez choisir de réserver l'accès à la procédure de passation d'un marché public ou d'une partie de celui-ci à une ETA ou tout opérateur économique dont l'objectif est l'intégration sociale de personnes en situation de handicap ou de personnes défavorisées. Il en découle que seules les ETA ou ce type d'entreprise peuvent déposer une offre pour le marché ou pour les lots réservés.

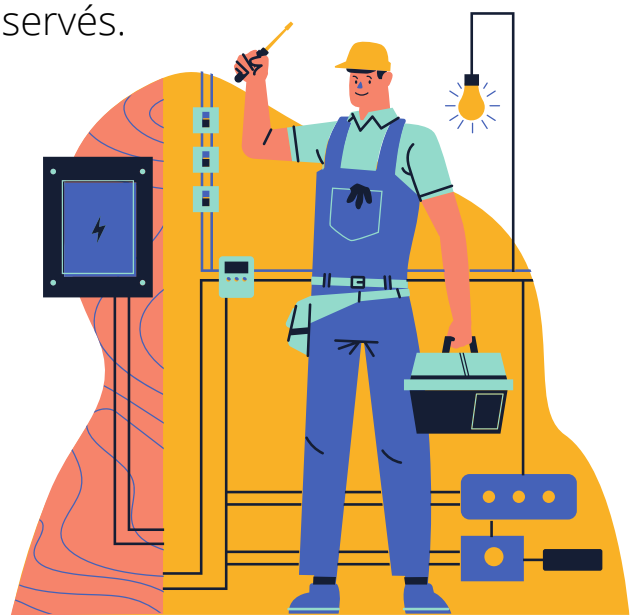

- ***La clause de réservation de l'exécution dans le cadre de programmes d'emplois protégés***

Vous avez également la possibilité de réserver l'exécution d'un marché public ou d'une partie de celui-ci à une ETA dans le cadre de programme d'emplois protégés. Dans ce cas, toute entreprise peut remettre une offre à votre marché mais l'ensemble ou une partie déterminée du marché devra être exécuté par une entreprise reconnue par l'autorité compétente, dont au moins 30% du personnel sont des travailleurs en situation de handicap ou défavorisés.

Nos ETA rencontrent ces conditions. Elles sont agréées par la Région wallonne via l'AViQ et comptent, entre autres conditions d'agrément, au moins 70% de membres de leur personnel en situation de handicap.

La réservation de marché peut en principe se faire quel que soit le montant du marché.
Pour les marchés de travaux, l'agréation majoritaire des ETA en classe 1 vous permettra aisément de leur réserver des marchés jusqu'à 135.000€ HTVA. Leurs compétences en travaux étant très diversifiées, il est possible de maximaliser la réservations sur plusieurs lots de travaux. Pensez donc à allotir vos marchés. Certaines ETA ont des agréations supérieures, n'hésitez pas à vous renseigner.
Pour les marchés de services, il n'y a aucune limite théorique à la réservation aux ETA.

Texte à insérer dans le cahier spécial des charges pour la réservation à une ETA

- À insérer sous le titre « Objet du marché »

"Dans le cadre du présent marché, le/la *[nom de l'adjudicateur]* entend poursuivre une politique d'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.
Conformément à l'article 15 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, l'accès à la procédure de passation est réservé aux ateliers protégés ou opérateurs économiques dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées.
On entend par atelier protégé ou opérateur économique dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées, l'entreprise répondant aux conditions de l'article 59 de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998."

- À insérer sous le titre « Documents à joindre à l'offre »

"L'entreprise doit joindre à *[son offre/sa candidature]* les documents attestant de sa reconnaissance en tant qu'entreprise d'économie sociale d'insertion au sens de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998 ou, dans le cas d'une [offre/candidature] issue d'un autre état membre, la preuve qu'elle remplit des conditions équivalentes dans son état d'origine pour autant que ces conditions soient légalement encadrées."

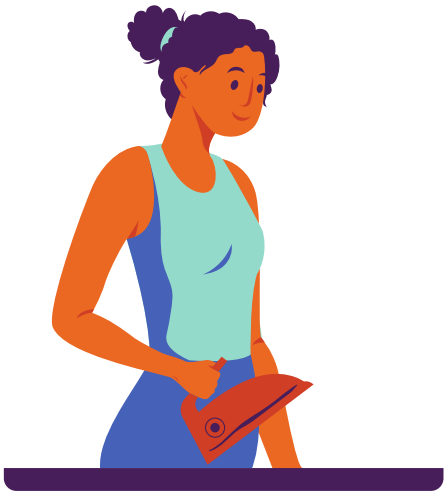

- ***A ces clauses de réservations de marché s'ajoute, pour les marchés publics de travaux, une clause sociale flexible pouvant favoriser les ETA***

Elle permet d'imposer à l'entreprise adjudicataire de mener, dans le cadre de l'exécution du marché :

- soit des actions de formations professionnelles de demandeurs d'emploi ou d'apprenants
- soit un effort d'insertion/intégration socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion (dont relèvent les ETA)
- soit une combinaison des deux.

Vous pouvez donc prévoir, afin de favoriser l'accès aux ETA à vos marchés public de travaux, d'insérer une clause flexible par laquelle vous imposez à entreprise adjudicataire de mener des actions d'intégration socioprofessionnelle de personnes en situation de handicap et ainsi de sous-traiter une partie de l'offre approuvée à une ETA.

Autres procédures, informations et ressources

Outre les procédures décrites dans les chapitres précédents, vous pouvez également ajouter des critères de sélection à votre marché public en attribuant, par exemple un nombre de "points" plus importants pour les ETA ayant présenté une offre.

Des questions concernant les procédures, les clauses sociales ou les critères de sélection dans les marchés publics ?

N'hésitez pas à vous adresser à SAW-B, un des membres du réseau de facilitateurs de clauses sociales en Wallonie.

Solidarité des Alternatives Wallonnes :
www.saw-b.be
Contact : Laurent Drousie
clausessociales@saw-b.be

Quelles activités des ETA pour vos marchés publics ?

Vous vous demandez à quelle occasion recourir aux ETA lors de vos marchés publics ?

Les ETA regorgent d'ingéniosité et de savoir-faire pour pouvoir satisfaire à vos besoins et ceux de vos concitoyens :

- Entretiens des espaces verts
- Mailing
- Location et nettoyage de gobelets réutilisables
- Nettoyage de locaux
- Blanchisserie pour les maisons de repos
- Scan de documents
- Envois postaux
- Impression
- Parachèvement du bâtiment
- Couture
- ...

Retrouvez l'annuaire des ETA avec l'intégralité des services disponibles sur le site www.leseta.be !

Une idée plus spécifique d'activité que celles mentionnées ci-dessus ?

Vos demandes en termes de marchés publics aujourd'hui trouveront très certainement réponses dans les ETA demain ! C'est en effet le quotidien de ces entreprises très flexibles de répondre aux demandes les plus inattendues et de s'adapter autant du point de vue de leurs équipes que de leurs outils.

Liste des Entreprises de Travail Adapté

Brabant Wallon

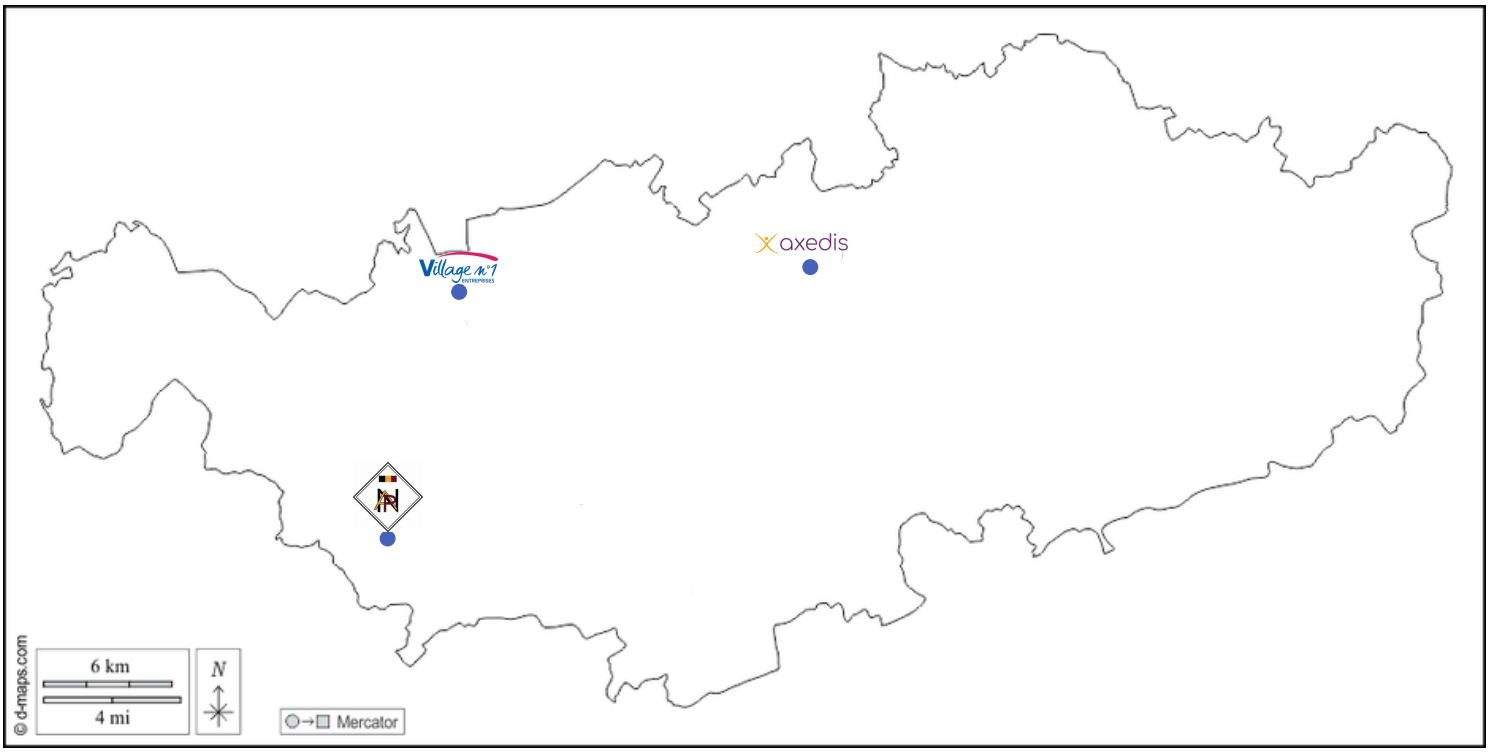

A.P.N. - Atelier Protégé Nivellois
P.I. - Rue du commerce, 15
1400 Nivelles
www.etaapn.be

Village n°1 Entreprises
Avenue Reine Astrid, 1
1400 Wauthier-Braine
www.levillage1.be

Axedis
Rue de la station, 13
1300 Limal
www.axedis-eta.be

Province du Hainaut

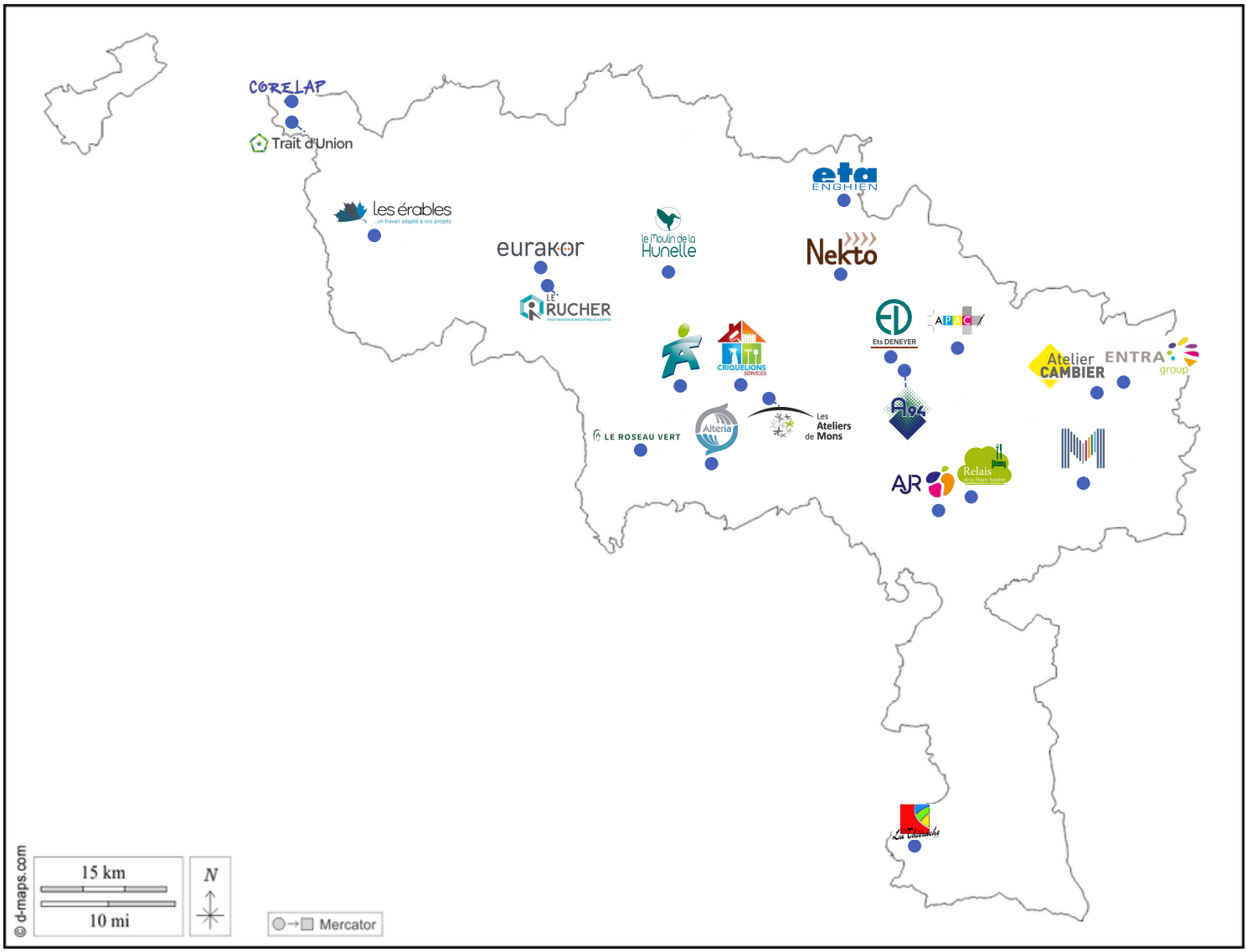

Nekto
Rue de Clypot, 3
7063 Neufvilles
www.nekto.be

Les Ateliers du 94
Rue Léon Houtard, 18
7110 Houdeng-Goegnies
www.ateliersdu94.be

Eurakor
ZI de L'Europe 2/3-9
7900 Leuze-en-Hainaut
www.eurakor.com

Les Ateliers de Mons
Rue de la Barrière, 37
7011 Ghlin-Lez-Mons
www.ateliersdemons.org

Alteria
Place de Pâturage, 41
7340 Colfontaine
www.eta-alteria.be

Atelier Cambier
P.I. - 1ère Rue
6040 Jumet
www.ateliercambier.be

Province du Hainaut

Relais de la Haute Sambre
Rue Fontaine Pépin 12
6540 Lobbes
www.rhs.be

ETA Enghien
Avenue du Commerce 19
7820 Enghien
www.etaenghien.com

Les Erables
Rue du Bois des Hospices 5
6690 Blandain
www.leserables.be

Metalgroup
Rue du débarcadère 61
6001 Marcinelle
www.metalgroup.be

Atelier Jean Regniers
Rue Baronne Evelyn Drory 5
6543 Bienne-Lez-Happart
www.ajregniers.be

Ateliers de Tertre
Rue O. Lhoir 97
7333 Tertre
www.etater.be

Entra
Z.I.- Rue du Tilloi, 11
6220 Heppignies
www.entra.be

Ets Deneyer
P.I. du Grand Peuplier, 26
7110 Stépy-Bracquegnies
www.etadeneyer.be

Le Roseau vert
Rue Robert Tachenion, 12
7370 Elouges
www.blanchisserieroseauvert.be

Trait d'Union
Bd de l'Eurozone 3
7700 Mouscron
www.traitunion.be

Corelap
Rue de la Montagne, 103
7700 Mouscron
www.corelap.be

APAC
Rue du Chénia 13 A
7170 Manage
www.apac-belgium.be

Le Moulin de la Hunelle
Rue d'Ath, 90
7950 Chièvres
www.moulin-de-la-hunelle.be

Criquelions Services
Rue Eva Dupont 11
7011 Ghlin
www.criquelions.com

La Thiérache
Zone Plantis des Aisements, 1
65090 Momignies
www.lathierache.be

Le Rucher
Zone de l'Europe II, 1
7900 Leuze-en-Hainaut
www.lerucher.be

Province de Liège et Communauté germanophone

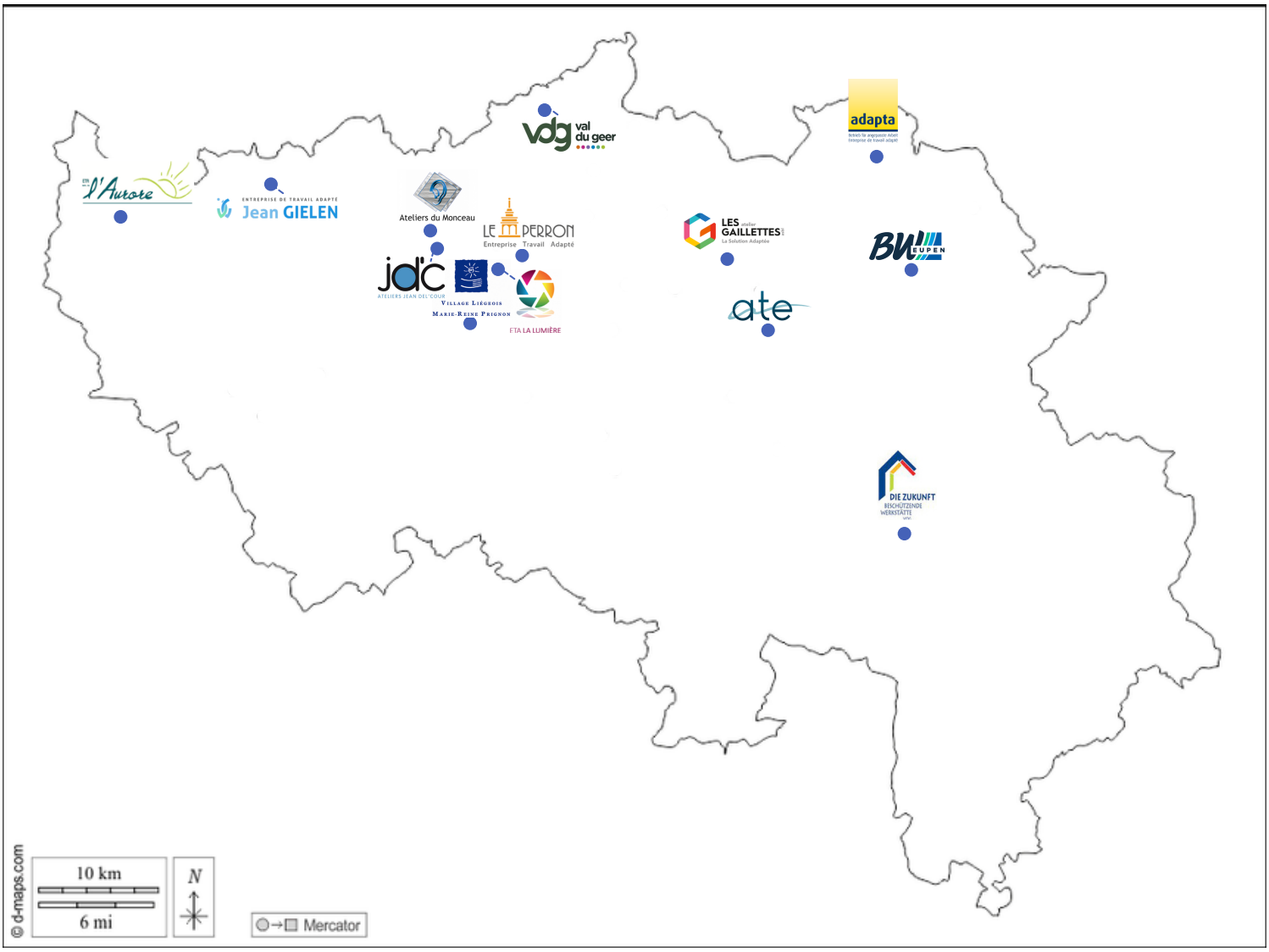

Le Perron
Rue Roger Noiset, 1-5
4000 Liège
www.leperron.be

ATE - les Ateliers d'Ensival
Rue des Weines, 65
4800 Ensival
www.ate-ensival.be

Ateliers Jean Del'Cour
Rue de l'Expansion 29
4460 Grâce-Hollogne
www.jean-delcour.be

Le Val du Geer
Rue de la Grotte, 8
4960 Bassenge
www.valdugeer.be

ETA La Lumière
Boulevard Louis Hillier, 1
4000 Liège
www.etalalumiere.be

ETA Jean Gielen
Chaussée Romaine, 178
4300 Waremme
www.jeangielen.be

Province de Liège et Communauté germanophone

Les Gaillettes
Route de Maestricht 43
4651 Battice
www.lesgaillettes.be

L'Aurore
Rue de l'Aîte, 3
4280 Hannut
www.cpas.hannut.be

BW Eupen
Gewerberstrasse, 13
4700 Eupen
www.bweupen.be

Adapta
Hochheid 2
4728 Hergenrath
www.adapta.be

Ateliers du Monceau
Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne
www.dumonceau.be

Village Liégeois
Rue du Teris 25
4100 Seraing
www.villageliegeois.be

Die Zukunft
Rue Jäseberg, 12
4770 Meyerode
www.zukunft.be

Province de Namur

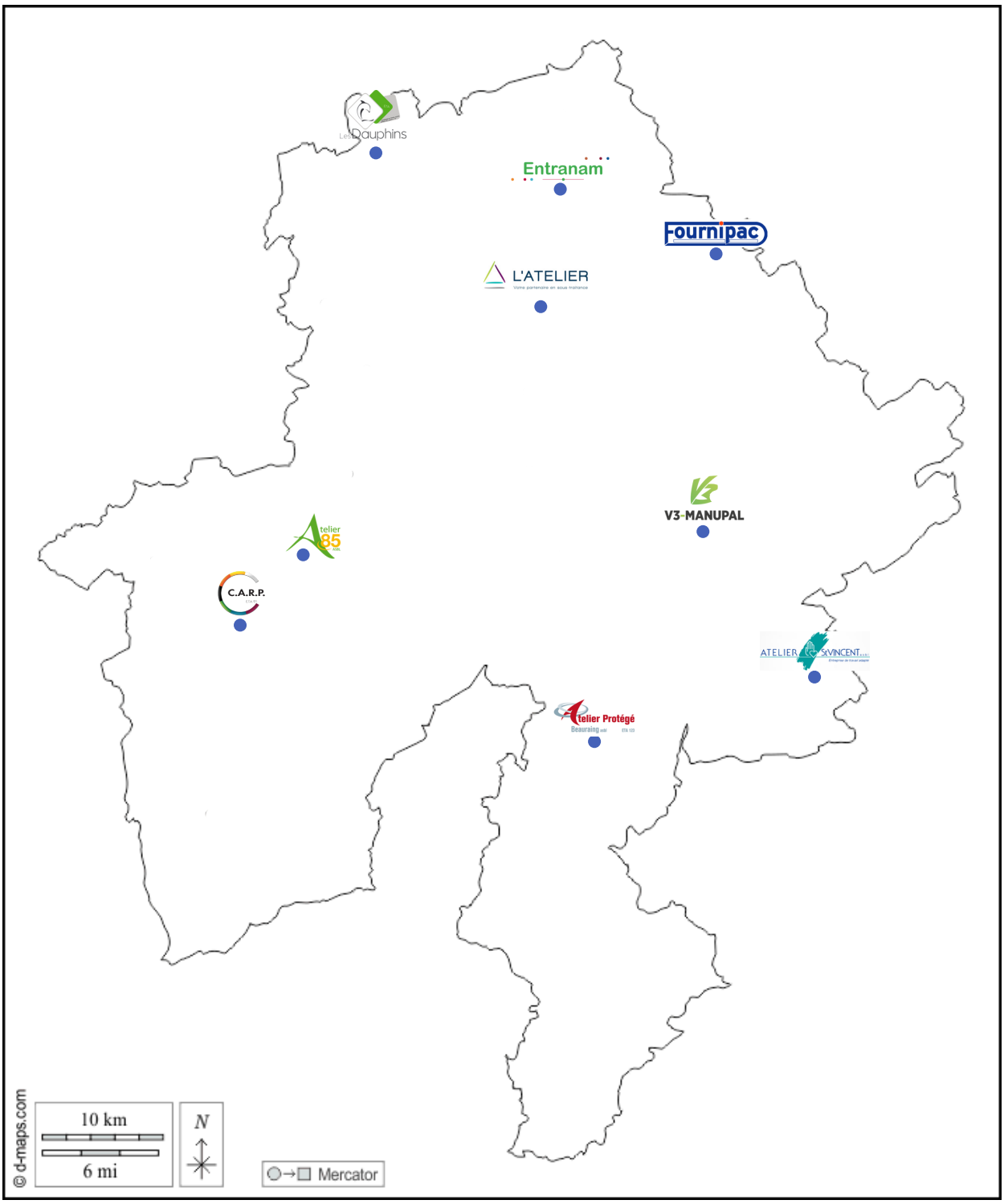

L'Atelier
Rue des Pieds d'Alouette, 51/53
5100 Naninnes
www.atelier-namur.be

V3-Manupal
Z.I. rue du Parc Industriel
d'Achêne, 33
www.v3-manupal.be

Entranam
Rue du Tronquoy, 10
5380 Noville-Les-Bois
www.entranam.be

Atelier 85
Rue de Mettet, 127
5620 Florennes
www.atelier85.be

Province de Namur

C.A.R.P.
Rue de la Gendarmerie, 38
5600 Philippeville
www.lecarp.be

Fournipac
Rue du Géron, 14
5300 Selles-Andenne
www.andenne.be/entity/fournipac

A.P. de Beauraing - ETA 123
Route de Rochefort, 201-203
5570 Beauraing
www.eta123.be

Atelier St Vincent
Z.I. Rue du Tige 44
5580 Rochefort
www.atelierstvincent.be

Les Dauphins
Rue des Praules 13
5030 Gembloux
www.lesdauphins.be

Province du Luxembourg

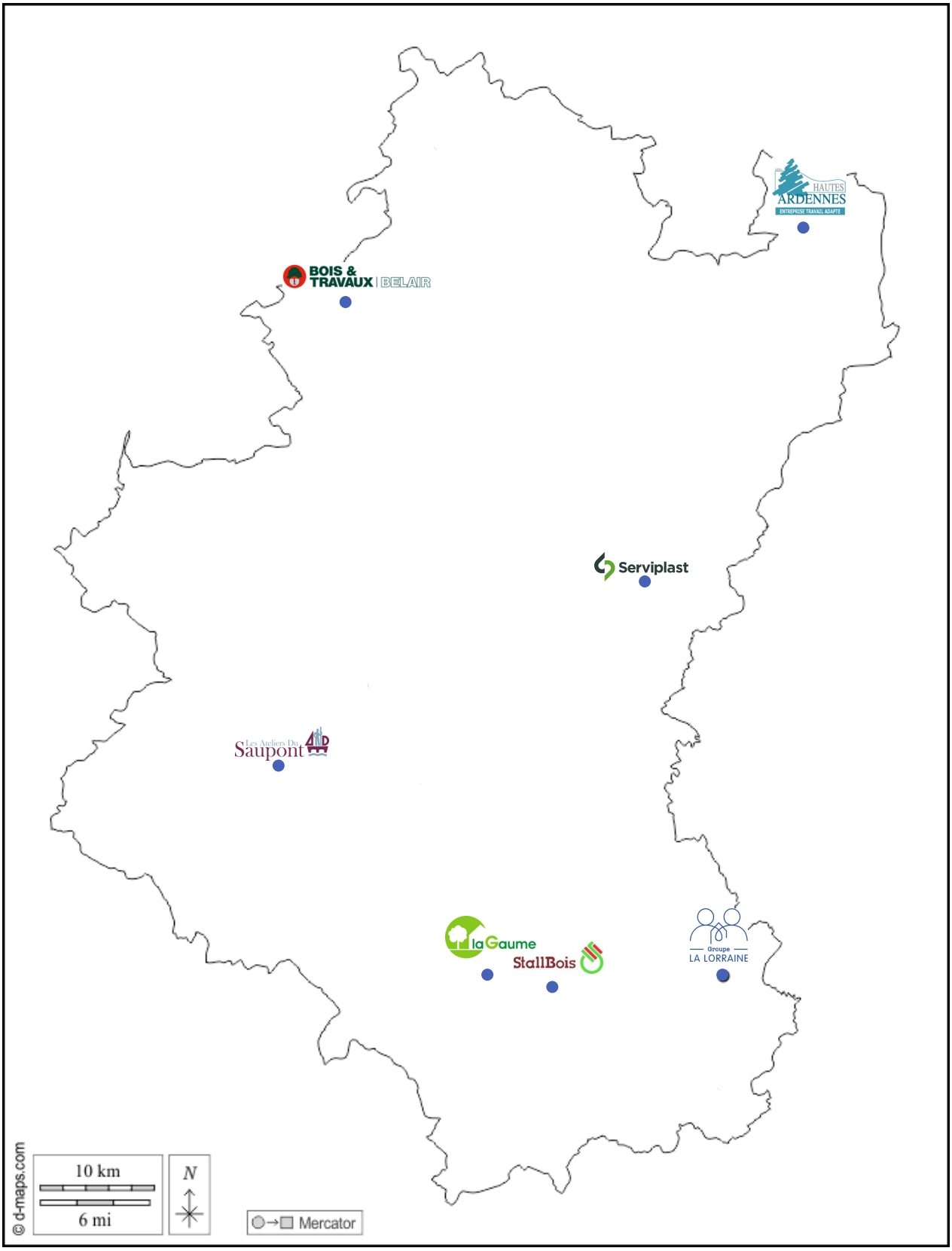

Les Hautes Ardennes
Rue des Chasseurs Ardennais, 36E
6690 Vielsam
www.leshautesardennes.be

Stallbois
Rue de Belle-Vue, 50
6740 Etale
www.stallbois.com

Province du Luxembourg

Belair
Z.I. de Aye - Rue André Feher 15
6900 Aye
www.bois-travaux.be

Pépinières la Gaume
Rue des Saucettes 90
6730 Breuvanne-Tintigny
www.pepiniereslagaume.be

La Lorraine
Rue Claude Berg, 32
6700 Arlon
www.lalorraine.org

Les Ateliers du Saupont
Z.I. rue de Lonnoux, 2A
6880 Bertrix
www.saupont.be

Serviplast
Rue du Marché Couvert, 42
6600 Bastogne
www.serviplast.be

L'Eweta, la Fédération des Entreprises de Travail Adapté

En Wallonie et Communauté germanophone

L'Eweta est la Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté, à ce titre elle représente toutes les Entreprises de Travail Adapté wallonnes mais également les ETA germanophones. Ce secteur représente pas moins de 10.250 travailleurs dont plus de 8.500 sont en situation de handicap.
L'Eweta est crée en 1978 par des responsables d'Entreprises de Travail Adapté (anciennement appelé Ateliers protégés) soucieux de se rassembler en une fédération capable de les défendre au niveau économique, social et juridique.
L'Eweta a pour mission de :

- Fédérer chacune de ses entreprises membres et les rassembler celles-ci autour de projets et de visions commun(e)s
- Représenter les Entreprises de Travail Adapté
- Défendre les intérêts des ETA
- Faire la promotion de l'image et de la mission sociale des ETA au niveaux régional, national et international auprès de leurs interlocuteurs politiques, publics, sociaux et auprès de l'opinion publique
- Informer les ETA

L'Eweta se positionne également comme acteur de référence vis-à-vis des différents tiers : presse, politique … Tout en développant en interne un savoir et une analyse sur les sujets qui nous animent à savoir l'économie et le social ainsi que sur les enjeux de notre secteur.

Le travail en ETA permet de valoriser l'intégration de chacun dans la société par l'épanouissement professionnel qu'elles procurent tout en fournissant une qualité de service exceptionnelle. L'égalité des chances et l'accessibilité à l'emploi pour tous sont le moteur de notre fédération.

ewet
Toute la différence est là

Notes

Notes

ewetA
Toute la différence est là

lesetA.be

Cette brochure de vulgarisation s'adresse à toute personne impliquée de près ou de loin dans la politique d'achats des organismes soumis aux règles spécifiques des marchés publics ayant un intérêt pour les Entreprises de Travail Adapté.
Ces pages vous permettront d'appréhender les différentes actions qui vous permettront de faciliter l'accès de vos marchés aux ETA et ainsi de favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap.

Cette brochure a été imprimée en Entreprise de Travail Adapté

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Avec le soutien de :

Wallonie

Editeur responsable :
Gaëtane Convent, directrice
Eweta - Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
Route de Philippeville,196 - 6010 Couillet